

Description et exemple de la méthode PCC* (proportionnelle à circonscriptions couplées*)

Aperçu de la méthode PCC*

- Elle vise la proportionnalité nationale tout en optimisant la représentation locale et les votes locaux.
- Sa simplicité : aucune liste, la représentation locale, les circonscriptions existantes et le nombre de sièges sont préservés, et cette méthode améliore le système de scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT).

Avantages, désavantages et options de la méthode PCC*

Désav. Le nombre des candidats va à peu près doubler dans les circonscriptions couplées, ce qui peut être une source de confusion ou rebutant pour certains électeurs.

Désav. L'attribution des sièges par étapes signifie que celle des sièges par vote proportionnel dans les circonscriptions couplées entraînera un délai; le résultat de l'élection et la composition du Parlement seront toutefois connus immédiatement.

Avant. Seuls des candidats locaux seront élus, d'où la combinaison de la proportionnalité nationale et de l'optimisation des votes locaux.

Avant. La méthode est simple à utiliser, à comprendre et à mettre en œuvre, et davantage de votes importent.

Opt. Plutôt qu'avec le système de SMUT, il est possible de recourir à un scrutin préférentiel pour soit les votes relatifs aux sièges, soit le vote proportionnel relatif aux partis, ou pour les deux types de vote.

Opt. Le gouvernement pourrait demander aux Canadiens, à la suite d'une première élection employant la méthode PCC*, de décider par référendum quel système ils préfèrent : le système de SMUT ou un système proportionnel, telle la méthode PCC*.

* La désignation PCC* signifie que cette proposition de méthode PCC est une variation de la méthode de M. Dave Brekke (un témoin du Yukon devant le Comité spécial) sans les groupements régionaux et en gardant le scrutin préférentiel optionnel plutôt qu'obligatoire.

La méthode PCC* étape par étape

Étape 1 S'appuyer sur les limites des circonscriptions actuelles pour en coupler deux de façon logique partout au pays, par exemple Red Deer–Lacombe et Red Deer–Mountain View; Barrie–Innisfil et Barrie–Springwater–Oro-Medonte; Cape Breton–Canso et Sydney–Victoria, etc.

Quelques circonscriptions distinctives ne pouvant être couplées logiquement à une circonscription voisine peuvent demeurer non couplées, par exemple celles de Yukon, de Labrador, etc.

Étape 2 Dans chaque circonscription couplée, permettre jusqu'à deux candidats par parti. Chaque circonscription couplée élit deux représentants, le premier grâce au vote direct et le second selon la proportionnalité nationale.

Étape 3 Les électeurs déposent deux votes relatifs aux candidats dans les circonscriptions couplées, et un seul dans celles non couplées. Les électeurs votent également pour un parti dans chaque circonscription afin d'établir la proportionnalité.

Étape 4 Recourir au système de SMUT pour attribuer le siège qui l'est directement dans chaque circonscription couplée ou non.

Étape 5 Recourir au vote proportionnel relatif aux partis pour attribuer le deuxième siège à un candidat local dans chaque circonscription afin d'optimiser le pourcentage des votes (décrit ci-dessous).

La proportionnalité étape par étape de la méthode PCC*

Étape 6 Établir la répartition des sièges au Parlement selon le vote proportionnel. Soustraire les sièges déjà attribués par le vote direct. La différence constitue l'ensemble des sièges proportionnels à être pourvus par des candidats locaux (un par circonscription couplée).

Étape 7 Établir la séquence de l'attribution des sièges proportionnels pour qu'elle soit équitable.

Étape 8 Entreprendre l'attribution ordonnée des sièges proportionnels : le parti suivant sur la liste désigne son candidat au pourcentage de votes le plus élevé dans les sièges proportionnels des circonscriptions couplées restantes. Ce candidat est élu pour occuper le siège proportionnel de cette circonscription couplée qui est alors retirée de la liste des circonscriptions couplées dont le siège proportionnel est à pourvoir.

Exemple : Élection de 2011 au Yukon
Système de MUT (scrutin majoritaire uninominal à un tour)

Exemple : Élection de 2011 au Yukon
Méthode PCC* (proportionnelle à circonscriptions couplées*)

					Étape 1 : Coupler les circonscriptions et pourvoir les sièges par vote direct					Étape 2 : Établir la séquence d'attribution et pourvoir les sièges proportionnels				
Circonscrip.	YP	NPD	Lib	Vert / FNP	Circonscrip./ Couplages	YP	NPD	Lib	Vert / FNP	Circonscrip./ Couplages	YP	NPD	Lib	Vert / FNP
Vuntut Gwitchin	36 %		64 %		Vuntut Gwitchin	36 %		64 %		Vuntut Gwitchin	36 %		64 %	
Mayo-Tatchun	32 %	42 %	27 %		Mayo-Tatchun	32 %	42 %	27 %		Mayo-Tatchun	32 %	42 %	27 %	
Klondike	37 %	14 %	49 %		Klondike	37 %	14 %	49 %		Klondike	37 %	14 %	49 %	
Kluane	38 %	29 %	29 %	4 %	Kluane	38 %	29 %	29 %	4 %	Kluane	38 %	29 %	29 %	4 %
Lake Laberge	52 %	32 %	16 %		Lake Laberge	52 %	32 %	16 %		Lake Laberge	52 %	32 %	16 %	
Porter Creek North	50 %	31 %	10 %	9 %	Porter Creek North	50 %	31 %	10 %	9 %	Porter Creek North	50 %	31 %	10 %	9 %
Porter Creek Centre	39 %	30 %	32 %		Porter Creek Centre	39 %	30 %	32 %		Porter Creek Centre	39 %	30 %	32 %	
Porter Creek South	43 %	17 %	41 %		Porter Creek South	43 %	17 %	41 %		Porter Creek South	43 %	17 %	41 %	
Takhini-Kopper King	32 %	46 %	22 %		Takhini-Kopper King	32 %	46 %	22 %		Takhini-Kopper King	32 %	46 %	22 %	
Copperbelt North	48 %	15 %	38 %		Copperbelt North	48 %	15 %	38 %		Copperbelt North	48 %	15 %	38 %	
Whitehorse West	58 %	13 %	29 %		Whitehorse West	58 %	13 %	29 %		Whitehorse West	58 %	13 %	29 %	
Mountainview	45 %	35 %	20 %		Mountainview	45 %	35 %	20 %		Mountainview	45 %	35 %	20 %	
Whitehorse Centre	24 %	63 %	13 %		Whitehorse Centre	24 %	63 %	13 %		Whitehorse Centre	24 %	63 %	13 %	
Riverdale North	37 %	30 %	29 %	4 %	Riverdale North	37 %	30 %	29 %	4 %	Riverdale North	37 %	30 %	29 %	4 %
Riverdale South	32 %	39 %	28 %		Riverdale South	32 %	39 %	28 %		Riverdale South	32 %	39 %	28 %	
Copperbelt South	40 %	41 %	19 %		Copperbelt South	40 %	41 %	19 %		Copperbelt South	40 %	41 %	19 %	
ML-Southern	38 %	47 %	11 %	5 %	ML-Southern	38 %	47 %	11 %	5 %	ML-Southern	38 %	47 %	11 %	5 %

Lakes				
Pelly-Nisutlin	52 %	34 %	14 %	
Watson Lake	40 %	35 %	24 %	

Lakes				
Pelly-Nisutlin	52 %	34 %	14 %	
Watson Lake	40 %	35 %	24 %	

Lakes				
Pelly-Nisutlin	52 %	34 %	14 %	
Watson Lake	40 %	35 %	24 %	

Résultats	YP	NPD	Lib	Vert / FNP	Résultats	YP	NPD	Lib	Vert / FNP	Résultats	YP	NPD	Lib	Vert / FNP
Candidats inscrits	19	18	19	2 / 2	Candidats inscrits	19	18	19	2 / 2	Total des sièges	8	6	5	0 / 0
Candidats élus	11	6	2	0 / 0	Sièges pourvus par vote direct	4	4	2	0 / 0	Sièges pourvus par vote proportionnel	4	2	3	0 / 0
Pourcentage des votes	41 %	33 %	25 %	0,7 % / 0,5 %	Pourcentage du vote proportionnel	41 %	33 %	25 %	0,7 % / 0,5 %	Séquence d'attribution des sièges	YP, Lib, NPD, YP, Lib, YP, NPD, Lib, YP			

Codes : **YP** = Yukon Party; **NPD** = Nouveau Parti démocratique du Yukon; **Lib** = Parti libéral du Yukon; **Vert** = Parti vert du Yukon; **FNP** = Yukon First Nations Party.

SMUT / sièges pourvus par vote direct : 52 %

Sièges pourvus par vote proportionnel : 35 %